

Gestion

Le daim

Par André-Jacques Hettier de Boislambert



Le Megaceros, dit "cerf géant" ou "cerf des tourbières d'Irlande", disparu à l'ère glaciaire, a-t-il été l'ancêtre ou le contemporain du daim ?...

Trop connu... ou méconnu? Le daim fait-il partie de notre grande faune autochtone ou n'est-il qu'un "Bambi" de parc, auquel les enfants offrent des friandises? D'où vient-il, qui est-il vraiment, peut-il être un gibier attractif pour les chasseurs! Autant de questions à propos d'un animal "à éclipse", dans tous les sens du terme, auxquelles ce dossier va tenter de répondre.

Les origines

Des fossiles retrouvés en Angleterre, dans la vallée de la Tamise, attestent qu'un animal ayant une forme proche du daim actuel avait été chassé au Paléolithique ancien, il y a environ 400 000 ans. Puis il a disparu d'une grande partie de l'Europe après la dernière glaciation, vers

- 10 000, ne subsistant probablement que dans les zones riveraines de la Méditerranée orientale (1). C'est à partir de là que les hardis navigateurs phéniciens, puis les romains, ont effectué des réintroductions jusqu'en Grande-Bretagne. De là, par achats, échanges entre rois, princes, grands propriétaires fonciers, le daim a colonisé l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, etc., à partir du Moyen-Âge, où il était principalement élevé en enclos à des fins culinaires.

Le daim dans le monde

Les remarquables facultés d'adaptation du daim à tous les types de biotopes dans les pays tempérés, zones marécageuses y comprises mais hormis la haute montagne, font qu'il a été introduit sur tous les continents. En Amérique du nord, au Texas, en Amérique du sud au

Chili, en Argentine, des populations plus ou moins importantes existent. En Australie et en Nouvelle Zélande, en Tasmanie, le daim est présent, à l'état libre ou en enclos, de même qu'en Afrique du sud au Transvaal. De tous les cervidés que l'on connaît, c'est l'espèce la plus répandue à travers la planète, sans que l'on puisse préciser le nombre de têtes, peut-être de l'ordre d'un million... ou bien plus.

Une autre sous-espèce, le Daim de Perse et de Mésopotamie, était encore présente en Afrique du nord et en Asie mineure à la fin de l'ère glaciaire. Il en a disparu en raison de l'assèchement progressif et de la désertification et d'une chasse excessive. Il fut redécouvert en Iran en 1875, puis disparut à nou-

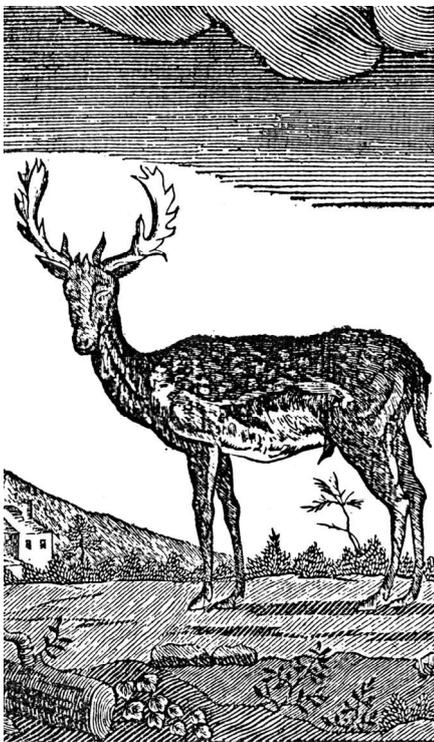
-1- L'île de Rhodes, dans la mer Égée, a conservé pour emblème l'image du daim.



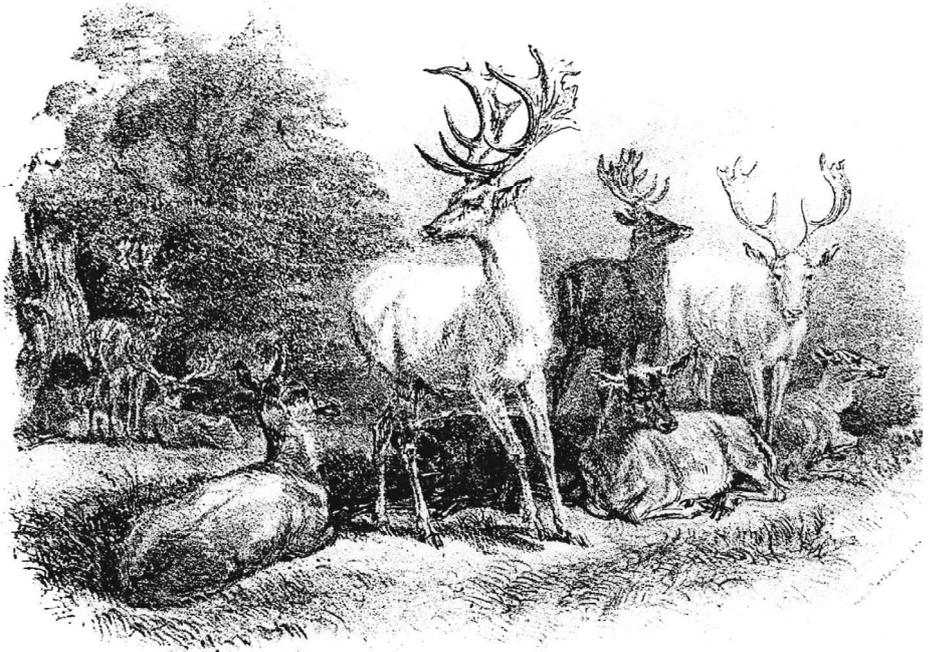
veau. En 1957, un chasseur naturaliste allemand, Werner Trense détectait sa présence dans une zone de l'ouest iranien où, grâce à une aide internationale, un effectif d'environ 200 têtes a pu être conservé. Ce daim est un peu plus grand que l'euro péen, son pelage plus sombre et moins tacheté et ses bois plus épais et moins palmés.

Le daim en Europe

Depuis très longtemps, la Hongrie est le pays phare sur le plan de la qualité, avec les meilleurs trophées répertoriés en Europe, qui proviennent surtout du massif de Gyulaï, où les daims vivent à l'état libre. Le tableau national se situe aux environs de 6000 animaux. Le Danemark possède des daims de très forte corpulence, à l'état libre ou semi-libre dans des zones bocagères cultivées. Leur souche est très appréciée pour constituer de nouvelles populations. À partir des



En 1763, une gravure dans le livre de *Le Verrier de la Conterie* donnait une image assez fidèle du daim, quant au pinceau pénien très développé et à la queue à mi-cuisse.



L'illustration, extraite de l'ouvrage "*Le grand album des chasseurs*" de Tellier (1848), montre la présence, dans la même harde, d'animaux blancs ou noirs et, couchés, de daims tachetés. Le grand mâle, au centre, porte une ramure puissante, très bien dessinée "d'après nature", précise la gravure.

introductions faites pendant la conquête romaine, le Royaume-Uni, surtout l'Angleterre, possède sans doute les plus importantes populations d'Europe, libres ou en enclos. Les daims de la forêt de Nottingham sont devenus célèbres avec les aventures de Robin des Bois.

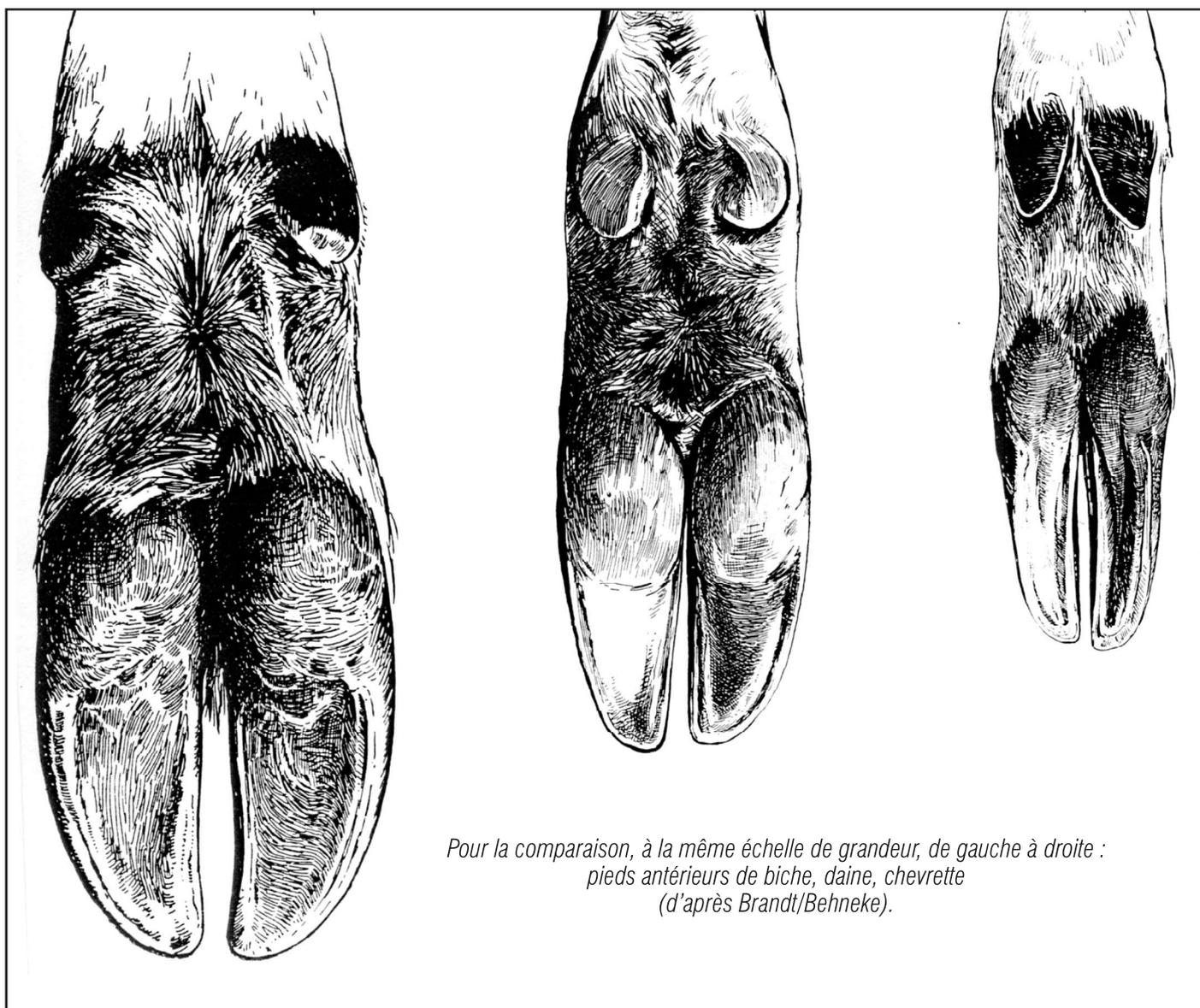
Le daim est présent à travers toute l'Allemagne, où il s'est développé dès le Moyen-Âge, avec comme points forts le Schleswig-Holstein et le Mecklembourg-Poméranie au nord et la Bavière au sud. Il constitue un grand gibier très important pour les chasseurs allemands, qui l'apprécient beaucoup et lui consacrent une gestion qualitative soignée. Le prélèvement annuel, avec plus de 50000 têtes et une tendance à l'augmentation, est presque aussi important que celui du cerf.

Tous les autres pays d'Europe, de l'Espagne à la Suède, en passant par l'Europe centrale, ont des populations plus ou moins importantes, principalement gérées par et pour la chasse, accessoirement pour la venaison

Le daim en France

La population vivant à l'état sauvage la plus étendue et la plus nombreuse est située en Alsace où elle est gérée par les chasseurs. Forte d'un millier de têtes, elle est traitée séparément, plus loin dans ce dossier. Selon l'ONCFS, il existe une population estimée à 200 animaux en Seine-et-Marne et une autre, d'une centaine, dans les Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, des mini-populations éparses à travers le territoire national se sont constituées ici ou là avec des animaux évadés d'enclos à la suite de tempêtes, comme fin 1999. En général elles sont considérées comme indésirables et en voie d'élimination. Pendant une époque il y a eu des daims sauvages en forêt de Bavent (Calvados) et à Paris, au bois de Boulogne, d'où le trafic automobile les a fait retirer dans les années 1930.

En France, il y aurait environ 13000 daims répartis dans plus de 750 enclos de diverses superficies, parcs de chasse, élevages pour la venaison, parcs de vision ou d'agrément, qui ont choisi cette espèce tant



*Pour la comparaison, à la même échelle de grandeur, de gauche à droite :
pieds antérieurs de biche, daine, chevrette
(d'après Brandt/Behneke).*

pour son esthétique que pour la facilité de la détenir dans des espaces restreints.

Rappelons qu'au XI^e siècle le roi Philippe Auguste faisait entretenir des daims captifs dans le bois de Vincennes, le foin qu'on leur distribuait en hiver étant fauché dans un pré spécialement réservé à cet usage. Anecdote : notre langage a parfois témoigné d'un certain

mépris à l'encontre de l'espèce, quand on disait d'un individu prétentieux et peu fiable : « C'est un daim... », on dirait aujourd'hui « un frimeur » ou pire « un Jean-f... tre ! ».

Les chasses du daim

Il est certain que les réintroductions faites par les romains ont eu localement des effets très positifs

et durables, qui ont persisté au cours du Moyen-Âge jusque dans l'ouest et le nord de la France. Ainsi en 1119, quand les paysans de l'île de Ré menacèrent leur seigneur d'émigrer en masse s'il ne leur accordait pas des droits de chasser, en raison des ravages des daims dans leurs cultures. Cette licence fut reconduite jusqu'à la fin du XIII^e siècle, témoignant ainsi de



Traces d'un jeune daim mâle en fuite rapide.



la constance d'une population excessive des cervidés. Au XIV^e siècle, les daims qui peuplaient les forêts d'Artois faisaient de tels dégâts qu'il fallut envoyer un piqueur, deux valets et seize chiens pour les réduire.

La vénerie

Au fil du temps, le daim a fortement diminué dans les forêts ouvertes. Du reste, il n'avait guère d'attraits pour les veneurs car il ne fournit pas de longues et belles courses comme le cerf mais a plutôt tendance à tourner en rond comme le chevreuil. Dans le *Traité de chasse* de Gaston Phoebus (1387), on peut lire à son sujet : "Il bat les ruisseaux comme le cerf mais non pas si malicieusement". Dans les ouvrages des autres grands Maîtres de la vénerie, on ne trouve pas grand chose. En 1561, Jacques du Fouilloux, dans "*La Vénerie*", reprend exactement les propos de Phoebus, deux siècles auparavant. Avec un nouveau bond de deux siècles, Le Verrier de la Couterie, dans "*L'École de la Chasse aux chiens courants*" (1763), donne une excellente description de l'animal, accompagnée d'un dessin pleine page. Cependant, aux XVII^e et XVIII^e siècles, il y a eu constamment un équipage de

daim à la Vénerie Royale. Le roi Louis XIV l'avait donné aux princesses et on l'appelait "équipage vert" en raison de la couleur de sa tenue, qui la distinguait du bleu classique. Le grand dauphin avait choisi la même couleur pour chasser le loup. Sous Louis XV, l'équipage de daim a été dirigé par le marquis de Dampierre, célèbre veneur à qui l'on doit un style de trompe, le "ton vénerie", et la composition de nombreuses fanfares. Les deux Louis ont activement chassé le daim dans le Bois de Boulogne et plusieurs forêts de la région parisienne, Chantilly, Marly, etc.

Pendant la Restauration, on chassait encore le daim en Meudon et sous le Second Empire, l'équipage de M. Bertrand vint terminer sa carrière aux portes de Paris, dans les bois de Bondy, autrefois mal famés du fait de la présence permanente de brigands. Enfin, dans les années qui précédèrent la Première Guerre mondiale, les derniers daims de la forêt de Compiègne ont été pris par l'équipage de Songeons, dont le fondateur avait été le capitaine de la Petite Vénerie Royale avant 1774 et qui découplait dans toutes les forêts du nord de la France et jusqu'en Belgique. A la même

époque, le duc de Chevreuse et M. du Hamel couraient le daim dans le grand parc de Dampierre, sous le nom de Rallye-Becquancourt.

Fanfares

L'album de Tellier (1848) donne la musique et les paroles de la Fanfare "Le Daim" :

*"Le daim court avec vitesse,
Il gravit coteaux et monts
La meute en courant se presse
Elle se rit de ses bonds"*

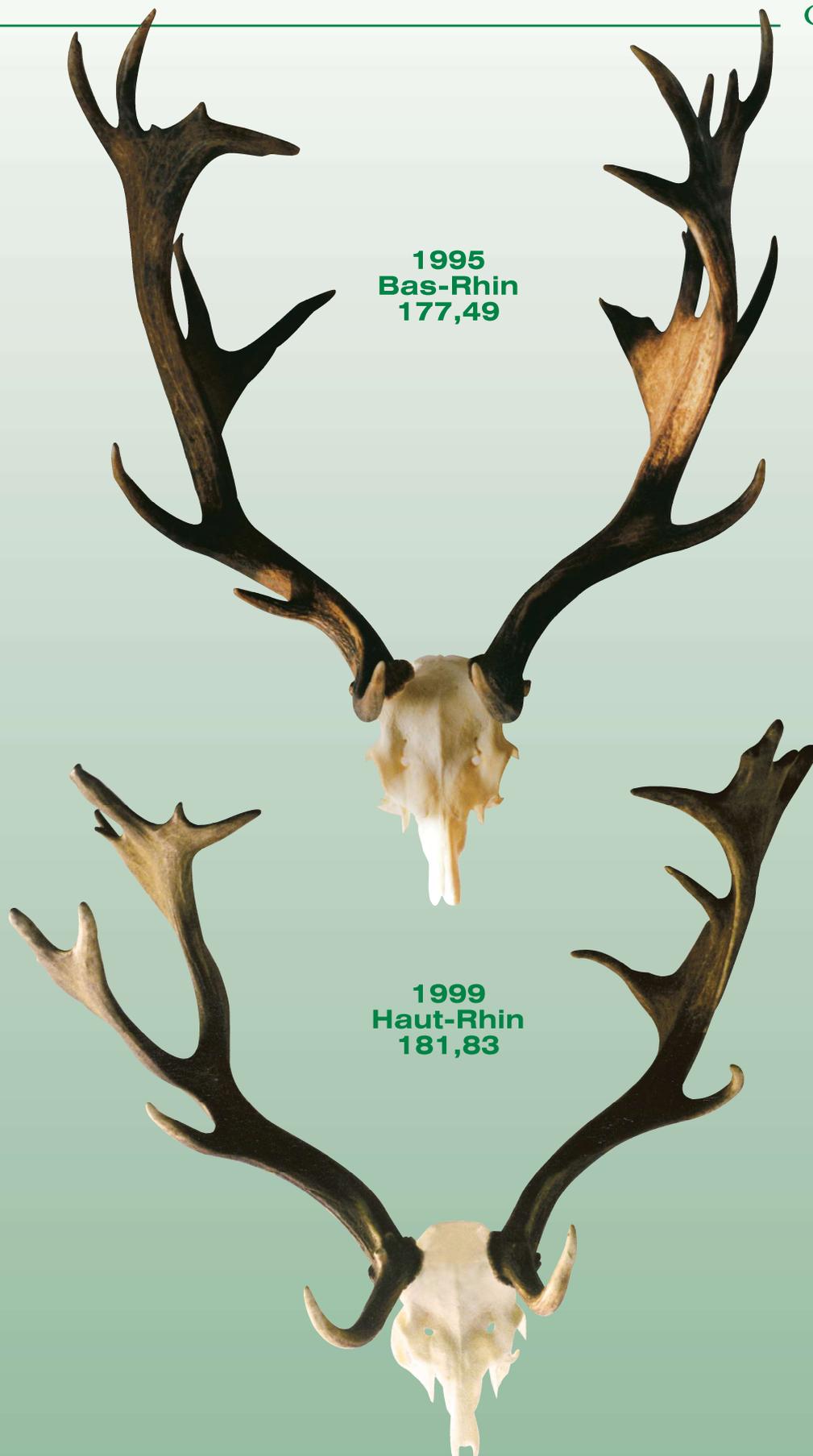
Dans le manuel de trompe de Normand (1889), la fanfare est attribuée à M. de Dampierre, la partition est la même, mais les paroles sont différentes. À la suite, on trouve une autre fanfare, "*Le Daim blanc*", sans paroles.

La chasse à tir

On n'évoquera ici que la chasse dans les territoires libres ou dans des parcs de grande superficie, où le comportement du daim est analogue et vraiment sauvage. Cette espèce n'est pas, à mon point de vue, un "gibier de battue", comme peut l'être le sanglier. À la moindre alerte les animaux se regroupent en paquets, dans lesquels il est pratiquement impossible de pratiquer



Grand gibier très beau et très intéressant, surtout en chasse individuelle à l'affût ou à l'approche, le daim sait se défendre parfaitement en tout terrain, couvert ou futaie claire. Photos A-J H.B.



1995
Bas-Rhin
177,49

1999
Haut-Rhin
181,83

Les meilleurs trophées français de daims sauvages (Catalogue des Trophées-ANCGG 2008)

La formule de cotation des trophées de daim est très complexe et prend en compte la longueur des merrains, des andouillers d'œil et des palmatures, la largeur des palmatures, la circonférence des meules et des merrains, le poids et plusieurs éléments, dits "de beauté" et "pénalisations".

Ces deux meilleurs trophées proviennent de chacun des principaux noyaux de population alsaciens, Bas-Rhin et Haut-Rhin.





Le daim sait très bien utiliser les couverts pour se dissimuler. Photos A. Marconato

une bonne identification, suivie d'un tir correct. Par contre, la chasse individuelle, à l'approche ou à l'affût, est extrêmement intéressante, difficile et procure des émotions fortes.

Compte tenu de l'acuité de tous ses sens et de sa vigilance constante, l'approche présente beaucoup de problèmes de stratégie au chasseur, qui doit bien connaître son territoire et procéder avec beaucoup de précautions. Les approches ratées répétitives ont tôt fait de modifier les habitudes des daims, qui ne sortent plus à découvert que de nuit. On perd alors tout le bénéfice des observations diurnes, on croit que le daim est absent, alors qu'il est bien là, mais plus secret. Les sorties sans succès font que le plan de chasse ne parvient pas à se réaliser

et le chasseur s'impatiente, se lasse, puis se dégoûte. Bien plus rémunératrices sont les séances d'affût, au sol ou sur siège élevé, qui permettent des tirs précis, souvent dans de bonnes conditions de luminosité, car le daim aime fréquenter les prairies, clairières, futaies claires, où il recherche son alimentation. Il faut savoir que, contrairement au cerf et au chevreuil, des daims dérangés se regroupent immédiatement pour fuir sur une certaine distance, puis se retournent en faisant face au danger pour bien l'identifier et détalent alors en vitesse pour un parcours qui peut être long. On ne peut donc pas espérer un "coup de rattrapage" comme avec les autres cervidés de nos pays.

Un animal très esthétique par ses proportions, sa robe et ses allures,

dont la chasse peut être passionnante, tel peut apparaître le daim au chasseur de grand gibier qui a l'opportunité de le connaître à l'état sauvage dans des territoires adaptés. Un avantage supplémentaire, les mâles portent un trophée attractif et varié, qui vient à maturité plus tôt que celui du cerf, vers 7/8 ans au lieu de 10/11. Et enfin, l'acte de chasse se termine dans la cuisine du chasseur, à même d'apprécier toutes les saveurs d'une venaison tendre, à la chair très fine, sans graisse, qui fournit grillades et rôtis succulents, valant bien celle du faon de cerf, et à mon avis, meilleure que celle du chevreuil...

L'avenir du daim sauvage grand gibier

Mettons à part l'importante population d'Alsace, objet d'une gestion compétente et, espérons-le, durable. Partout ailleurs, tout territoire ne peut supporter qu'une certaine quantité de biomasse. Et comme il est dans l'air du temps de considérer que nos forêts sont déjà saturées de grand gibier, on voit mal comment le daim pourrait s'ajouter au cerf et au chevreuil sans que l'on retranche l'un ou l'autre. Du reste, la cohabitation poserait des problèmes spécifiques. Le cerf tolère assez bien le daim, ils fréquentent les mêmes gagnages, on peut voir des hardes qui voisinent. Il n'en est pas de même avec le chevreuil, perturbé, puis marginalisé, par la présence du daim, animal très actif et remuant. L'avenir du daim grand gibier, sauf les exceptions citées, ne paraît donc pas déboucher sur les réintroductions ou extensions. Sans doute existe-t-il des biotopes à caractéristiques méditerranéennes, où les autres cervidés sont très peu représentés et où le daim pourrait jouer le rôle du cerf. Ce serait un juste retour du daim à sa case départ et un enrichissement de la grande faune, dont les chasseurs profiteraient à moyen terme. Encore faudrait-il qu'ils s'y intéressent et s'en occupent. C'est le souhait que l'on formule ici.

A-J.H.B.

Le daim... fiche technique

En anglais : Fallowdeer et
en allemand : Damwild

Classement zoologique

Dans la famille des Cervidés, sous-famille des Cervinés (cerfs proprement dits), l'espèce daim constitue deux sous-espèces : le daim d'Europe (*Cervus dama dama*) et le daim de Perse et de Mésopotamie (*Cervus dama mesopotamica*).

Taille

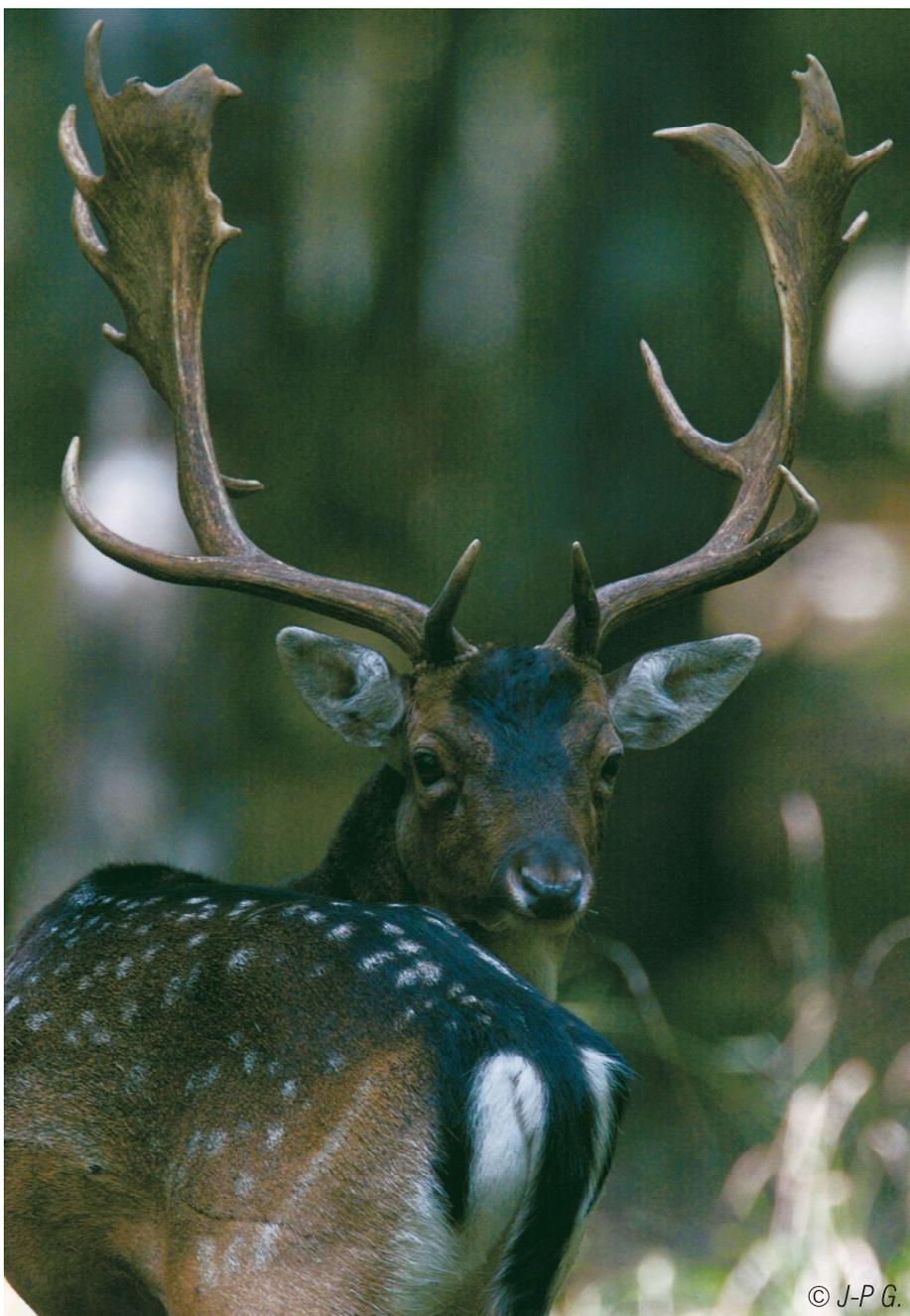
Un peu plus haut à l'arrière qu'à l'avant, le mâle adulte peut atteindre jusqu'à 1 mètre au garrot, avec un poids de 100 kg, exceptionnellement 120 kg. La femelle est nettement plus petite de 40% à 50%.

Pelage

De tous les mammifères terrestres, le daim est celui qui présente la plus grande diversité dans la couleur du pelage. La robe classique est brun fauve, de clair à foncé, plus sombre en hiver, marqué de nombreuses taches blanches. On trouve des daims noirs dans les populations du Danemark et du nord de l'Allemagne. Les daims entièrement blancs sont plutôt rares dans



Daine adulte au pelage particulièrement bien marqué par les taches blanches. On note le profil du corps, plus haut à l'arrière qu'à l'avant et la tête portée haut, sur une encolure en "col de cygne", dont le balancement accompagne la marche au pas.



© J-P G.

Incontestable un bel animal

les populations sauvages, plus fréquents dans les enclos. Ce caractère paraît récessif, les animaux étant peut-être plus fragiles et, dit-on, plus exposés aux tirs des braconniers nocturnes... La queue, assez large, descend jusqu'à mi-cuisse, elle est marquée de noir sur le dessus, comme la raie dorsale, et son dessous, comme les fesses et le ventre, sont d'un blanc presque pur.

Bois

A leur première tête, les mâles portent de courtes dagues. Dès la 2^{ème}, les bois forment une amorce de palmature, qui se développe avec l'âge de tête en tête en s'élargissant et en se recourbant vers l'avant. Le cycle des bois, chute et refaits, est retardé d'à peu près un mois par rapport à celui du cerf.



Particularités anatomiques

Les mâles sont identifiables de loin par leur pinceau pénien très développé. Leur cou est épais et la pomme d'Adam proéminente, surtout en période de rut. Dentition définitive = 32.

Reproduction

Le rut débute environ un mois après celui du cerf, avec un pic dans la deuxième moitié d'octobre. La maturité sexuelle est atteinte à deux ans, l'entrée en chaleur de jeunes femelles peut entraîner une prolongation du rut jusqu'à fin novembre. Après une gestation de huit mois, la daine met bas un faon, rarement deux (5% des naissances), très exceptionnellement des triplés. Peu de pertes chez les jeunes, taux de reproduction 30 % à 35 %. Le daim mâle n'émet pas un raire modulé comme le cerf, mais une succession de grognements monotones, très sonores, audibles de loin. Les combats entre mâles de même force sont souvent très violents, il est arrivé qu'un animal parvienne à en tuer un autre à travers un solide grillage.

Sens

Tous sont très développés mais la vue est particulièrement performante, comparable à celle des animaux de montagne. Le daim a la faculté de focaliser, comme l'homme avec des jumelles, sur tout élément suspect, même si l'intrus est immobile.

Comportement, alimentation

Très grégaire, le daim n'est pas un cueilleur sélectif comme le chevreuil. Il utilise les mêmes ressources alimentaires que le cerf, broute l'herbe et se montre très friand des fruits forestiers, glands et châtaignes, faines, etc... Il est le plus frugal de nos cervidés et peut utiliser des territoires de moindre valeur, même si l'eau est limitée, car il ne se souille pas. Si ses effectifs dépassent la capacité d'accueil, le daim peut commettre des dégâts forestiers importants, avec une tendance



Le daim, comme le cerf, est un herbivore brouteur, qui fréquente les prairies et zones dégagées pour aller au gagnage. Photo A. Marconato

à peler des arbres pour consommer leur écorce. Le daim a un comportement relativement sédentaire, il s'accommode bien de la captivité et assez bien de la consanguinité, qui a vite fait de dégrader les populations des autres cervidés quand ils sont détenus dans de petits enclos. Même s'il sait utiliser les zones couvertes, il a une préférence pour les milieux dégagés, où sa vue perçante lui assure une défense tous azimuts.

État sanitaire

Le daim jouit d'une constitution robuste. Les pertes naturelles par maladies sont moitié moindres que chez le chevreuil et il résiste bien aux infestations parasitaires. Des

études vétérinaires menées en Allemagne, il ressort que, même dans les zones marécageuses, il est peu sensible à la douve du foie. Ses origines méditerranéennes font que le daim a une préférence pour les biotopes à climat tempéré, bien qu'il vive en bonne condition dans le sud de la Finlande, soumise à des hivers rigoureux et en Autriche, en Carinthie, à une altitude de moyenne montagne entre 1 260 et 1 560 m où il se produit des chutes de neige relativement abondantes. Ces observations s'appliquent évidemment à des populations équilibrées et ne concernent pas les animaux contenus dans les petits enclos, où les problèmes sanitaires sont très différents.

Les daims sauvages d'Alsace

Par Jean-Marie Boehly

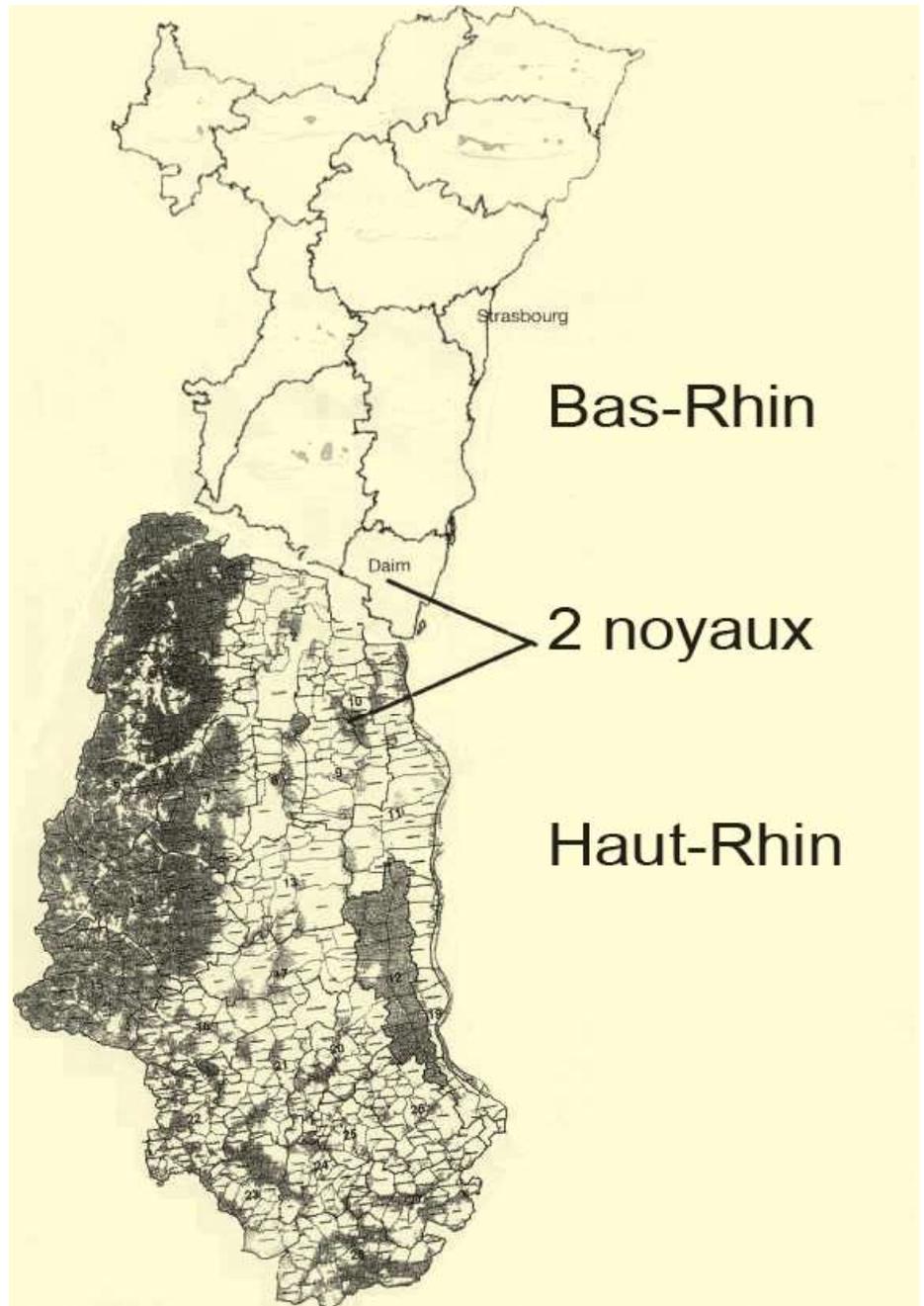
La présence de daims en Alsace remonte au moins au XIX^e siècle, c'est la version communément admise. Il est établi que des proches de Napoléon III, liés à la société de chasse de Sélestat, ont soutenu l'introduction d'une population de daims dans les forêts magnifiques situées au sud de la ville.

Celle-ci s'est remarquablement adaptée à ce milieu très riche où elle coexista avec le chevreuil, le sanglier, et même le cerf. Une source classique du XIX^e, Charles Gérard, dans un ouvrage intitulé "Essai sur la Faune historique d'Alsace" publié en 1877 ; fait état de documents beaucoup plus anciens, et crédibles, qui mentionnent la présence de daims sauvages, entre autres, sur une carte de 1576. Plus intéressants sont les lâchers, attestés par la famille des princes de Rohan, au XVIII^e siècle, également dans le Ried Centre Alsace. Difficile de déterminer les conséquences de ces hardes très anciennes, peut être que les populations actuelles ne descendent-elles en effet que du lâcher de 1856 ?

Un biotope exceptionnel, le Ried de l'III

Une vaste zone qui s'étend schématiquement de Colmar à Sélestat, marquée par le système fluvial de l'III, encore plus ou moins interconnecté au Rhin.

De nombreux cours d'eau phréatiques (Riedbrunnen) y coulent rive droite de l'III avec une qualité d'eau exceptionnelle à la température quasi constante de 10 à 14 °C. Les sols sont constitués d'épais dépôts argileux (en fait des couches de gré sableux ou argileux dont l'épaisseur détermine la fertilité et une croissance rapide des arbres et du sous-étage herbacé) postglaciaires extrêmement fertiles avec



Présence des daims en Alsace

un toit de nappe très élevé, voire affleurant au printemps.

Cet ensemble, partiellement inondable, a permis le développement de forêts extrêmement riches entourées de milieux prairiaux souvent humides, aujourd'hui pour l'essentiel retournés et voués aux grandes cultures.

C'est dans la partie limite entre les deux départements dominée par le Château du Haut Koenigsbourg, que le noyau de cette population s'est développé et maintenu avec des fluctuations importantes et que la bonne gestion cynégétique nous a légué.

On comptait dans les années 1880 jusqu'à 1 000 daims. Entre-temps,



le retournement des prés a concentré les animaux en forêt, y exerçant une pression forte qu'il a bien fallu rééquilibrer pour maintenir une sylviculture performante. Aujourd'hui ce secteur compte, de l'avis partagé des forestiers et des chasseurs, entre 300 et 350 têtes réparties sur 2 500 ha classés en réserve naturelle volontaire agréée, le reste étant constitué de cultures et de prés.

Sur cette zone noyau, au cours des vingt dernières années, la population a fluctué entre 230 et 550 individus, et les prélèvements entre 56 et 149 têtes, la moyenne se situant autour de 110.

L'objectif étant le maintien des effectifs dans la limite du point d'équilibre sylvo-cynégétique actuel, les plans de chasse ne prélevant que l'accroissement naturel.

Bien entendu, un essaimage très ancien a produit de petits groupes localisés dans un secteur beaucoup plus large qui s'étend sur près de 14 000 ha.

Sur cette périphérie, 110 animaux sont prélevés.

Un deuxième noyau de population

Une deuxième population s'est constituée par un essaimage progressif vers l'Est et surtout le Sud :

Sous l'effet conjugué de la modification du couvert, de la saturation du milieu, des inondations saisonnières, du dérangement et probablement de la pression de chasse, un second noyau s'est constitué au Sud de Colmar, pour l'essentiel dans la forêt du Kastenwald et dans sa périphérie.

En 30 ans, la dynamique de population et une gestion cynégétique appropriée, ont permis de constituer une population plus nombreuse que dans le noyau d'origine ! Malgré des prélèvements plus importants depuis plusieurs années, 120 daims dans le noyau et environ 60 dans la pé-

riphérie, la population ne cesse de croître.

Pour éviter une expansion vers le sud, en particulier vers la forêt domaniale de la Hardt (13 500 ha), le schéma départemental de gestion cynégétique a fixé une limite géographique à la colonisation au-delà de laquelle les animaux seront systématiquement éliminés.

Le daim ne constitue pas une « espèce marginale » en plaine d'Alsace puisque, toutes populations confondues, elle compte plus d'un millier d'animaux.

Les prélèvements alsaciens représentent la moitié du tableau de chasse français.

Population véritablement sauvage, puisque non issue d'enclos, elle fait la fierté du chasseur de grand gibier de la plaine d'Alsace, qui assure le maintien de ce patrimoine faunique et l'équilibre sylvo-cynégétique.

J-M B.

La chasse aux daims en Alsace

Dans les deux départements alsaciens, la gestion qualitative (et quantitative) du daim est encadrée par un plan de chasse, dont les objectifs visent à la conservation de l'espèce, tout en préservant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Les deux arrêtés autorisent le tir du daim mâle de récolte à partir de 8 ans.

Les catégories de daims (types de bracelets) ne sont, en revanche, pas identiques.

La catégorie DD est spécifique au Haut-Rhin, et concerne les daims coiffés à partir de la 2^{ème} tête, à perches, à palette unique, ou à tête plate (sans bois).

De plus, les daguets dont la hauteur moyenne des dagues est inférieure à 7 cm (pivot exclu) sont remplaçables.

Malgré ces arrêtés qualitatifs quelque peu différents, la philosophie générale est semblable, dans la mesure où elle vise à constituer une chasse d'épargne entre 2 et 8 ans.

Il n'est pas aisé de comparer le taux de réalisation des "mini" en raison d'un mode de calcul différent.

En effet, dans le Bas-Rhin, le minimum est calculé sur les daims, faons de daims, dainettes et daguets, alors que dans le Haut-Rhin, il est calculé sur l'ensemble des catégories.

Jean-Marie Boebly
Directeur Technique